



SECTION  
DE LA  
MARNE

CTL DE LA MARNE  
du 21 janvier 2020

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

**F.O.-DGFIP** Marne a boycotté la première instance du CTL « emplois » le 7 janvier.

Cette date, prévue le lendemain de la rentrée des vacances scolaires de Noël, démontre une fois de plus la dégradation du dialogue social dans notre département !!!

En effet, comment préparer sérieusement un sujet aussi important alors que la plupart d'entre nous sont en congés, en famille durant cette période ?

Ce CTL se réunit donc, aujourd'hui, 21 janvier, pour aborder le sujet navrant des 19 nouvelles suppressions d'emplois qui viennent encore amputer l'effectif de notre département, sur les 1500 suppressions au plan national.

Comme nous vous l'avons déjà signalé, certains agents sont en souffrance : SIP de Reims, SIE de Reims, SIP/SIE de Vitry le François, Trésoreries... Les conditions de travail continuent de se dégrader, et vous n'hésitez pas à en remettre une couche supplémentaire !!!

Notre ministre se réjouit de la baisse significative des suppressions d'emplois, mais comment devons-nous l'interpréter dans les services et, surtout, comment l'expliquer aux collègues ?

Vos documents de travail tentent de nous noyer dans une littérature et des formules absurdes pour tenter de justifier l'injustifiable et feindre que la méthode est scientifique.

Même si le Parlement fixe les volumes d'emplois accordés à la DGFIP pour tenter de fonctionner correctement, **F.O.-DGFIP** ne pourra se satisfaire de l'unique argument qu'il faut contribuer équitablement au partage. Les services et les agents paient un lourd tribut depuis des années.

Et, il faut être équitable par rapport à qui et à quoi ?

Comment expliquer aux agents que nous représentons environ 5 % de la Fonction Publique d'État et que nous subissons la majorité de ces suppressions.

Et, l'annonce de 1800 suppressions d'emplois en 2021 et 1600 en 2022 ne va pas contribuer à les rassurer.

Depuis un an, le gouvernement amplifie son attaque vers les services publics, les fonctionnaires et le réseau de la DGFIP.

**F.O.-DGFIP** va continuer de se battre contre le projet DARMANIN qui institue un nouveau réseau de proximité.

**F.O.-DGFIP** n'affiche pas une position de fermeté de « façade » vis à vis des agents.

**F.O.-DGFIP** ne vient pas « en off » discuter avec la Direction...

Pour discuter de quoi ? De la longueur de la corde qui va nous pendre ?

La position de **F.O.-DGFIP** est le retrait du plan de « géographie revisitée ».

L'actualité, ce sont aussi les décrets d'application parus fin 2019 concernant la

Loi de transformation de la fonction publique ou comment mettre en pratique le démantèlement des services publics : embauche de contractuels par des annonces de recrutements sur des sites spécialisés, rupture conventionnelle à l'initiative de l'agent ou de l'employeur, externalisation de missions, détachement d'office, disparition des CAP, nouvelles règles de gestion opaques...

Enfin, l'actualité, c'est également le projet de contre-réforme des retraites.

Nous sommes au 48<sup>e</sup> jour de mobilisation depuis le 5 décembre.

Et des agents, des salariés, des professions libérales, des cadres... sont toujours présents dans la rue pour manifester leur hostilité face à la volonté gouvernementale de démantèlement de notre système de retraite.

Ils expriment leur ras-le-bol des réformes qui n'ont qu'un objectif budgétaire sans se soucier un instant de l'humain.

La confédération **F.O.** rejette cette contre-réforme. Elle est source de propositions transmises au gouvernement pour faire

évoluer notre système de retraite actuel et le maintenir à l'équilibre.

Dans ce contexte, **F.O.-DGFIP** appelle à la mobilisation avec un rassemblement le vendredi 24 janvier à Épernay, Châlons et Reims à 10h00.

Dernière information dans ce contexte idyllique :

Le gouvernement table sur un gel du point d'indice, qui sert de base au calcul des traitements des fonctionnaires, jusqu'en 2022, selon les dernières prévisions budgétaires.

Entre le démantèlement de notre administration, les suppressions d'emplois, la disparition des miettes données lors des notations, la quasi disparition des plans de qualifications, la suppression des garanties liées aux règles de mutation, voici la cerise sur le gâteau : le gel du point d'indice jusqu'en 2022 !!!

De quoi redonner du moral et de la motivation aux agents de la DGFIP !!!

**F.O.-DGFIP** sera très attentif aux résultats du bilan social 2019 de la DGFIP.